

TRANSACTION

Prix de vente	SIMPLE	EXCLUSIF
inférieure à 49 999 €	5 000 €	4 000 €
50 000 € à 109 999 €	6 000 €	5 000 €
110 000 € à 149 999 €	8 000 €	7 000 €
150 000 € à 179 999 €	9 000 €	8 000 €
180 000 € à 249 999 €	10 000 €	9 000 €
Supérieur à 250 000 €	5 % du prix de vente	4 % du prix de vente

PROFESSIONNEL : Commerce & Fonds de commerce	
Prix de vente	Forfait
10 000 € à 100 000 €	10 000 €
101 000 € à 200 000 €	12 500 €
201 000 € à 300 000 €	15 000 €
301 000 € à 500 000 €	20 000 €
501 000 € à 2 000 000 €	5 % du prix de vente
2 000 000 € et au-delà	3,5 % du prix de la vente

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur, la rémunération TTC sera à la charge du mandant (acquéreur ou vendeur conformément au mandat).

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Avis de valeur : 150€ TTC remboursable après une vente définitive par l'Agence.

GESTION LOCATIVE

FRAIS DE LOCATION TTC

Location à usage privé

- 60% TTC DU LOYER HORS CHARGES, pour le locataire

- 60% TTC DU LOYER HORS CHARGES + 5€ DE FRAIS DE DOSSIER, pour le bailleur

(Visites, dossier, et bail limité à 8€/m² + état des lieux limité à 3€/m²)

Selon la loi Alur décret du 15/09/2014

Les frais de location comprennent :

- La publicité
- Les visites
- La constitution et la vérification des dossiers
- La recherche du locataire
- L'état des lieux
- La signature du bail

FRAIS DE GESTION TTC

7% TTC sur le loyer Hors Charges soit 5.83% HT

(Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur)

Pour les frais de gestion, l'agence s'engage à :

- Percevoir les loyers et charges puis les virer directement sur votre compte bancaire.
- Procéder à la révision annuelle du loyer
- Procéder à la régularisation des charges
- Faire intervenir les artisans pour d'éventuels travaux d'entretien
- Envoyer gratuitement au locataire ses quittances de loyer
- Faire un compte rendu de gérance trimestriel
- Procéder aux relances impayés et manquements à l'assurance habitation
- Le congé du locataire (préavis, état des lieux de sortie, restitution du dépôt de garantie)
- Aide à la déclaration fiscale des revenus locatifs